



BACTIVIT SA

SPRAY NETTOYANT RAPIDE A FONCTION DESINFECTANTE SANS ALCOOL



PROPRIETES :

BACTIVIT SA est un nettoyant désinfectant rapide bactéricide, fongicide, levuricide et virucide qui n'altère pas les matières plastiques, les métaux ou matériaux de mobilier usuels. Permet de désinfecter des supports, revêtements, surfaces non lessivables ou ne pouvant être désinfectés par immersion, trempage, etc...

Présente un large spectre d'activité de désinfection contrôlé selon les normes européennes suivantes :

	Norme		Germes tests
Efficacité bactéricide	EN 1276	1 et 5 min (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Escherichia coli</i>
	EN 13697 : 2015	1 min (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i> <i>Escherichia coli</i>
	EN 13697 : 2015	5 min (condition de saleté)	<i>Listeria monocytogenes</i> <i>Salmonella Typhimurium</i>
	EN 13727	1 min (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i>
	EN 16615	1 à 5 min (condition de saleté)	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Enterococcus hirae</i>
Efficacité Fongicide	EN 1650	15 min (condition de saleté)	<i>Aspergillus brasiliensis</i> <i>Candida albicans</i>
	EN 13697 : 2015	15 min (condition de saleté)	<i>Aspergillus brasiliensis</i> <i>Candida albicans</i>
Efficacité Levuricide	EN 1650	1 min (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i>
	EN 13624	1 min (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i>
	EN 16615	1 à 5 min (condition de saleté)	<i>Candida albicans</i>
Efficacité virucide	EN 14476	1 min (condition de saleté)	<i>Virus de la vaccine Ankara</i> Activité virucide contre tous les virus enveloppés

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT

Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr - Site internet : www.leadm.fr

SARL au capital de 5 000 € - RCS Niort B 479 221 905- SIRET 479 221 905 00025 - APE 4778C - TVA FR 15 479 221 905

COMPOSITION :

Préparation à base de fonctions salines et tensioactives favorisant l'étalement et la pénétration des substrats, chlorure d'ammonium quaternaire.

ETAT PHYSIQUE	Liquide	pH pur	9,75 – 10,25
MASSE VOLUMIQUE	1000 g/l +/- 20 g/l	COULEUR	Incolore
RÉACTION CHIMIQUE	Alcalin faible	ODEUR	Fraicheur marine
INFLAMMABILITE	Non combustible	T.SUPERF.	25 mN/m
IONOGÉNÉITÉ	Cationique	Viscosité	4,50 CP S61 100 spm
ASPECT	Limpide	Stabilité	2 ans

UTILISATIONS :

BACTIVIT SA est utilisé pour nettoyer et désinfecter les matériels utilisés en commun : bottes, casques, chaussures, gants, tenues de travail, téléphone, poignées de porte, chariot de transport, brancard de transfert, ...matériels d'évacuation sanitaires – ambulances, VSAB, dojos, salles de fitness, caissons véhicules et locaux funéraires gaines de climatisation, humidificateurs d'air, déflecteur de clim, enceintes climatisées, véhicules, vitrines, présentoirs, mobilier de laboratoire, etc...

MODE D'EMPLOI :

BACTIVIT SA s'utilise en spray de contact par pulvérisation à l'aide de flacon + gâchette ou appareil de pulvérisation à pression préalable.
Afin d'assurer une efficacité optimum de désinfection du support, notamment dans le cas de support poreux, assurer un temps de contact du produit avec la surface à traiter d'une dizaine de minutes.
Essuyer à l'aide d'une lingette à usage unique.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Préparation non soumise à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).
Usage biocide TP 2

CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM 7173-51-5 3 g/kg

« Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit ». Elimination du produit et de l'emballage : pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit bien veiller à rincer ou égoutter parfaitement le bidon.
L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement, sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau. La durée d'action est de plusieurs heures.
L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP. Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai.
Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.
En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau.
Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits. Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT

Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr - Site internet : www.leam.fr